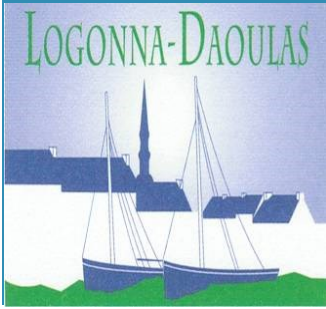


Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne
ou abonnez-vous à la newsletter : www.logonna-daoulas.bzh



LOGONNA-Infos

Janvier - Février 2020

N° 345

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

Lundi : 13h30 -17h - Du mardi au vendredi : 8h30-12h/ 13h30-17h (fermeture mercredi après-midi) - Le premier samedi du mois : 9h - 12h

« Bloavezh mat d'holl dud an ti-mañ, Bloavezh mat digant Doue !

Levenez d'ar re yaouankañ, D'ar re gozh, yec'hed, buhez »

Bonne année à toute la maisonnée ! De la joie pour les plus jeunes, Aux aînés santé et vie



2019

Associative

Citoyenne

Culturelle

Festive



Bonne Année 2020

Chères Logonnaises, chers Logonnais

En ce début d'année 2020, le Conseil Municipal, le personnel communal et les membres du CCAS se joignent à moi pour vous présenter leurs vœux et vous souhaiter une très bonne année 2020. Qu'elle puisse vous apporter santé, bonheur et réussite.

L'année 2019 a été une belle année, notamment grâce à tous les bénévoles des associations qui se sont mobilisés pour animer notre commune. Je tiens à les remercier pour leur investissement permanent et sans faille.

Le salon du bien-être, les expositions d'artistes à la mairie, à Kejadenn, à Moulin mer, la Logacienne, les conférences du centenaire Jean Cornec, les animations de la paillote portées par le centre nautique, les jeux inter quartiers, la fête de la mer, le Yelen en fête, la sortie en bateau pour nos aînés, plumes et pinceaux, Afriko'o'logo, la semaine de la mobilité, les 20 ans de la bibliothèque, le marché de l'Avent sans oublier les nombreux concerts et les pièces de théâtre ... ont tous été vecteurs de convivialité et constituent autant de preuves de la vitalité et du dynamisme de notre belle commune.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont travaillé pour mettre en œuvre un projet qui leur était cher dès le début de leur mandat : le skate-park. Ils y sont parvenus et je tiens à les féliciter pour leur implication. Les élections d'octobre dernier ont permis à 9 nouveaux jeunes de rejoindre 3 « anciens » élus pour imaginer d'autres projets. Je constate d'ores et déjà leur énergie et leur volonté d'y parvenir.

Sur le plan économique, nous avons eu le regret de voir notre boulangerie fermer ses portes. Notre médecin a également choisi de cesser son activité. Ces événements majeurs pour une petite commune comme la nôtre, ont mobilisé toutes les énergies de la Municipalité. C'est pourquoi, en parallèle du projet de construction d'un pôle de santé porté par un prestataire privé, une large publicité pour trouver deux médecins et un travail en lien avec les professionnels de santé sont en cours. Concernant le local commercial, un appel à projet permettra, je le souhaite, à une entreprise de développer une activité répondant à nos attentes en terme d'animation. Un jury citoyen sera composé à cette occasion.

2019 est également l'année des travaux d'effacement des réseaux aériens électriques avec des interventions aux quatre coins de notre commune. L'opération, portée et financée par Enedis devrait prendre fin courant du 1^{er} semestre 2020 avec un impact direct sur nos paysages. Même si les travaux de voirie ont, pour cette raison, été suspendus, la commune a, en parallèle, continué d'entretenir et de rénover son patrimoine en s'appuyant notamment sur les compétences des agents.

L'année 2019 a également été marquée par le transfert de la compétence « eau » à la Communauté de communes. Le service, tant en investissement qu'en fonctionnement, est maintenant assuré par la société publique locale Eau du Ponant.

À l'échelle intercommunale, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera voté en janvier par les conseils municipaux des 22 communes de notre communauté de communes. En février, ce sera au tour des conseillers communautaires de le valider.

Le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas est une vraie chance. Dans un contexte d'évolution permanente et, il faut bien l'avouer, incertaine de nos institutions, il est indispensable et rassurant de se sentir épaulé et accompagné. Les groupements d'achats, les conventions d'assistance, le développement économique de notre territoire, la mutualisation sont quelques exemples de cette collaboration fructueuse.

Ces quelques lignes ne suffiront bien entendu pas à résumer toutes les actions menées durant cette année 2019, que ce soit par les associations, les agents de la collectivité ou les élus. Ce qui est certain, c'est qu'au regard des échanges que je peux avoir avec vous au quotidien, il fait bon vivre à Logonna-Daoulas.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année et vous invite à participer aux vœux de la Municipalité qui se tiendront le samedi 18 janvier à 11h à la salle Kejadenn.

► Sommaire

- 2 - Le mot du Maire**
- 4 - Communiqués de mairie**
- 6 - Les Services Techniques**
- 8 - Commémoration / Enfance**
- 9 - Environnement**
- 11 - Animations**
- 12 - Expositions**

► Numéros utiles

Mairie : 02 98 20 60 98

Bibliothèque : 02 98 20 66 29

Ecole : 02 98 20 68 59

☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS :

SALAÛN-CALVEZ /TOURNELLEC :

02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50

JESTIN/ LE GALL: 02.98.20.60.62

☎ KINESITHEPEUTE :

Karine LE COZ / Anne LE LOUARN : 02.98.20.70.20

☎ TAXI : Antoine Taxi : 06.84.60.28.05

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ VIGIPIRATE : 17

☎ GENDARMERIE : 17 POMPIERS LE FAOU : 18

☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 196 ou VHF canal 16

☎ SPAC : 02 98 85 49 66

astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7) et 24h/24h)

☎ Eau du Ponant : 02 29 00 78 78 (24h/24h)

☎ EDF : (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)

☎ GDF : (sécurité) : 02 98 02 02 22

☎ PÔLE SOCIAL (Daoulas) : 02 98 25 84 23

☎ CLIC : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89

☎ Point Accueil Ecoute Jeunesse : 02 98 81 17 62

☎ Centre de Planification et d'Education Familiale :
02 98 21 80 20

► Services pratiques

■ LA PAROISSE - Horaires des messes

► Les dimanches à 9h30 à Daoulas, sauf le dimanche 19 janvier à 10h30 à Saint-Urbain, messe suivie d'un kig ha farz



► Les samedis à 18h dans les autres paroisses
4 Janvier à Irvillac, 18 Janvier à Logonna, 25 Janvier à l'Hôpital-Camfrou, 1er février à Saint-Urbain, 15 février à Irvillac et 29 février à Logonna.

► Vie économique

► Bar-tabac « Le Celtic »

Horaires d'hiver

Du mardi au jeudi : 7h30/12h30 - 16h30/20h

Vendredi : 7h30/12h30 - 16h30/22h

Samedi : 8h30/13h00 - 17h/22h

Dimanche : 9h/13h00 - 17h/20h30

Vente de timbres, dépôt de pain de Daoulas (possibilité de commander pain et viennoiseries jusqu'à 20h la veille)

5, rue ar Mor - 09 80 41 55 64 / 06 19 95 06 09

KARAOKE SAMEDI 11 JANVIER à 20H30

Animé par JACKO

LES PLAISIRS D'ILLY - Traiteur et plats cuisinés -

vous offre un nouveau service : PIZZAS maison tous les jours midi ou soir du mardi au dimanche, commandez et nous vous livrons à domicile !

Tous les jours, retrouvez nos plats cuisinés et toutes les semaines, nos JEUDIS GOURMANDS à 8.50€ la part s/réservation à récupérer au Proxi de l'H-Camfrou ou en livraison à domicile. Pour tous vos événements gourmands, n'hésitez pas à nous contacter.

06 43 63 51 49 / lesplaisirsdilly@gmail.com

Et pour toutes les infos en direct, abonnez-vous à notre page Facebook <https://www.facebook.com/lesplaisirsdilly.fr/>

Cabinet infirmier Milin-Denmat / Le Gall

« A partir du 1er janvier 2020, Mme Jestin Cindy remplacera Mme Milin-Denmat Elodie. Je remercie ceux qui m'ont fait confiance." Elodie Milin-Denmat

► Correspondants locaux

Ouest-France : Nelly Tonnard

06 51 79 16 32 / tonnardn@gmail.com

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas 21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / mairie.logonnadaoulas@orange.fr / www.logonna-daoulas.bzh

Directeur de la publication : Gilles Calvez, Coordinatrice : Brigitte Deniel

Conception-réalisation : Catherine Stéphan et Brigitte Deniel Impression : Copia

Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - www.logonna-daoulas.bzh

Communiqués de mairie

► Demandes d'urbanisme

Déclarations préalables			
MARGINIER Annie	33, Gorrequer	Velux	06/11
LANCERON Elizabeth	46, route du Bedy	Véranda	12/11
LEFEUVRE Patrick	33 chemin de Kernisi	Portail	19/11
BRIERE Joël	30, le Stang	Véranda	03/12
HERRY MAZET Patricia	9, Gorrequer	Ravalement, bardage, volets	03/12
SCI GOASVEN	23, Goasven	Ravalement, aménag. Grange	10/12
QUELLEC Gwenaël	25, route du Menhir	Chgt et création menuiseries	10/12

Permis de construire			
BROUDIC M. et J.	Route de l'Anse du Bourg	Maison individuelle	13/12
LE RHUN J. Jacques	Mengleuz	Extension	17/12

Permis de démolir			
BOUILLON Thérèse	Rue de l'Eglise	Démolition cabane	26/11
BOUVIER Nathalie	Rue de l'Eglise	Démolition appentis	26/11

► Etat-Civil

Naissances

- Benjamin PICHON né le 23 septembre 2019 à Brest.
- Lilouan ROHEL né le 30 octobre 2019 à Brest.
- Cléo HERVIEU née le 11 décembre 2019 à Brest.

Décès

- Jeanine LE GALL veuve TIGREAT décédée le 10 novembre 2019 à Landerneau.
- Marie BROUDIN veuve COSTIOU décédée le 7 décembre 2019 à Landerneau.
- Jeanne DIVERRES veuve PRIGENT décédée le 13 décembre 2019 à Landerneau

► Facturation

Règlement des factures de garderie

Pour ses factures de garderie périscolaire, la commune a mis en place le service de paiement en ligne proposé par la Direction Générale des Finances publiques.

Si vous avez adhéré au prélèvement automatique, il reste en place.

Sinon, vous pouvez vous connecter sur la page de paiement à l'adresse suivante

<https://www.tipi.budget.gouv.fr> (figurant également sur le site de la commune, rubrique démarches administratives).

Ce service est disponible à tout moment, sécurisé et sans frais.

A partir de l'identifiant de la collectivité 029137 et de la référence de votre titre figurant sur votre avis des sommes à payer, vous avez le choix entre un paiement par carte bancaire ou un prélèvement unique.

► SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale modifié est exécutoire depuis le 19 novembre 2019, les documents sont à disposition du public sur le site du Pays de Brest

www.pays-de-brest.fr

► Ordre du jour du conseil municipal du 25 novembre 2019

► Affaires générales

- Approbation du rapport SPAC 2018
- Approbation du rapport SPANC 2018
- Accès aux missions facultatives proposées par le CDG29
- Transfert des services du CCAS/pôle social de Daoulas

► Affaires financières :

- Décision modificative de crédits n°3
- Convention financière salle de combat de Coat Mez
- Subvention au CCAS
- Subventions aux associations
- Tarifs communaux 2020

L'intégralité des conseils municipaux est consultable sur le panneau d'affichage à la mairie ou sur le site internet

Prochains conseils municipaux

- 20 janvier 2020
- 02 mars 2020

▶ ELECTIONS

Campagne élections municipales 2020

- ▶ Réunion d'information liste « **Vivons Logonna** » portée par Michel LE BRAS
 - Samedi 1 février de 10h00 à 12h00 à la salle Kejadenn

Liens Facebook et Messenger : @VivonsLogonna

- ▶ Réunions d'information liste « **Logonna Dynamique Créative** » portée par Fabrice FERRE

Ces 3 réunions se dérouleront à la salle Kejadenn aux dates et heures suivantes :

- Samedi 8 février de 10h00 à 12h00
- Vendredi 21 février de 20h30 à 22h30
- Samedi 7 mars de 10h00 à 12h00

Facebook : Logonna dynamique créative / <http://www.logonnadynamiquecreative.com> / Instagramm "Logonna Dynamique Créative"

VIE ECONOMIQUE

Quel commerce voulons-nous pour le 35 rue Ar Mor ?

La mairie de Logonna-Daoulas recherche un nouveau commerçant pour le local, dont elle est propriétaire, laissé vacant après la cessation d'activité de la boulangerie en septembre 2019.

Appel à projet

La commission « Vie Economique » a travaillé sur l'élaboration d'un appel à projet, lancé le 9 décembre dernier, afin de trouver une activité commerciale ou de services attractive qui permette d'enrichir le tissu économique existant et de dynamiser le centre-bourg, en tenant compte de la dimension touristique, notamment en période estivale.

Le local (106 m²) est proposé, en l'état, à la location par la commune, avec la possibilité de louer également l'appartement situé au 1^{er} étage.

Les candidats ont jusqu'au 24 janvier 2020 pour envoyer leur offre de commerce et/ou de services à la mairie. Les détails du dossier sont disponibles en ligne sur le site logonna-daoulas.bzh ou à l'accueil de la mairie.

Constitution d'un jury citoyen

Dès le 29 janvier, un jury sera chargé d'analyser les dossiers reçus, pour inviter, dans un second temps, le 14 février 2020, les candidats sélectionnés à présenter leur projet plus en détails.

La Municipalité souhaite associer les citoyens au choix du projet qui sera retenu. Pour ce faire, elle invite les habitant.e.s qui seraient intéressé.e.s pour faire partie du jury, à se déclarer à l'accueil de la mairie **avant le vendredi 24 janvier, 16h00.**

Ce jury sera composé de 7 élus et de 7 citoyens qui seront tirés au sort parmi les personnes intéressées, lors du conseil municipal du 20/01/20.

Etude de faisabilité pour la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire

Initialement dénommé « maison de santé », ce projet a progressivement glissé vers l'esquisse d'un « pôle de santé ».

Il s'agit d'un regroupement de professionnels de santé, mais au-delà des mêmes règles et objectifs de fonctionnement que ceux d'une maison de santé, l'idée est que l'exercice des professionnels peut se faire dans et (ou) hors les murs. En conséquence, un pôle de santé n'implique pas forcément le regroupement dans un seul lieu, des professionnels qui y sont attachés. Il peut au contraire comprendre plusieurs sites. Il reste donc à définir « un projet de santé » partagé par les acteurs du territoire.

Cette nouvelle perspective fût évoquée lors d'une réunion le 2 octobre 2019, animée par Barbara Fleury représentante de la société Créadim Santé porteuse de l'étude.

Cette séance de travail réunissait les professionnels de santé candidats, le Maire et ses Adjoints. Les besoins de chacun en locaux et services ont été validés. Le cabinet d'architecte qui a pris le relais permettra de déterminer une estimation du prix de location mensuel ou d'achat d'un local. Pour rappel, le Conseil Municipal de Logonna-Daoulas a voté le 25 mars 2019 la délibération « DCM201926 » et accepte de vendre une parcelle de terrain, située près du Skate-park, de 700 m², à la société CREADIMM SANTE pour un montant de 5€ le m².

En janvier, une seconde réunion permettra aux postulants d'avoir connaissance de la version chiffrée de ce projet clef en mains. Ils pourront décider d'acheter, de louer ou de renoncer. Cette formule inédite de portage de projet engage uniquement la société CREADIMM SANTE et les acteurs de santé.

Les Services Techniques

Pluies diluviennes du samedi 30 novembre 2019

Les précipitations exceptionnelles du samedi 30 novembre, jour du marché de l'Avent, ont entraîné des inondations sans précédent de nos routes et chemins. Il pleuvait tellement que même certains fossés récemment curés ont débordé.

L'image la plus impressionnante est peut-être celle de la route à Cléguériou : la destruction partielle d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales lors des travaux d'effacement de réseaux électriques était à l'origine de cette situation.



Fin du fauchage des accotements

La saison de fauchage a pris fin en décembre. Elle reprendra avec les beaux jours du prochain printemps. Il nous est souvent demandé pourquoi nous ne traitons pas les talus dans leur totalité. La réponse est double : Les services techniques ne disposent pas à ce jour du matériel adapté à cette tâche, à savoir un bras mobile de super épareuse.

Par ailleurs, notre programme de fauchage tient compte de l'évolution de la nature au fil des saisons. La biodiversité est souvent malmenée. Nous nous engageons, en favorisant le fauchage tardif et sélectif, à la préserver pour contribuer à la protection de notre environnement.



Les désagréments liés aux tranchées

Les conditions météorologiques n'évoluant que très peu, nous rencontrons toujours des difficultés pour assurer en permanence l'entretien des tranchées récemment créées dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux.

Pas un jour ne se passe sans que nous contactons les entreprises. Les agents des services techniques interviennent pour les urgences. Il nous tarde de voir ces tranchées définitivement revêtues d'un enrobé dans l'intérêt et pour la sécurité de tous.

Travaux de modification du carrefour de la route du centre nautique- route de l'Hopital- Camfrout

Le carrefour de la route du centre nautique a fait l'objet d'une modification réalisée par les services techniques. L'îlot côté bourg a été réduit pour permettre aux cars et camions de manœuvrer correctement. Jusqu'à présent, certains transports en commun étaient contraints d'aller faire demi-tour à l'Hopital-Camfrout. Le problème est maintenant résolu. Il reste juste à terminer la réfection du revêtement routier.



Deux nouveaux portails à l'école

Les vacances de Noël ont permis aux agents des services techniques de remplacer 2 des 3 portails de l'école, l'un au niveau de l'entrée côté Kejadenn et l'autre au niveau de la rue de l'école. Ces portails ont été fabriqués en régie par les agents après une validation des plans par l'Architecte des Bâtiments de France. Le dernier portail, celui du côté de la place du marché, devrait quant à lui être changé durant les vacances de février.



Un projet de rénovation de la cabane du pêcheur à Pors Beach

L'association des Usagers de Pors Beach souhaite s'investir dans la conservation de notre patrimoine. Pour ce faire, une convention signée avec la commune, met à sa disposition la cabane située à proximité des sanitaires. Les membres de l'association sont bien décidés à lui redonner son aspect d'antan. La commune les remercie pour cette initiative.



Travaux de réfection de la boulangerie

Pour accompagner l'appel à projet récemment lancé par la commune, les agents techniques ont été chargés, début décembre, de redonner aux sol et murs, une nouvelle touche de fraîcheur. Les murs sont repeints, le carrelage au sol terminé. Les câbles électriques ont également fait l'objet d'une révision complète. En parallèle, les travaux de réfection de la couverture sur la partie arrière sont programmés.

Enfin les agents interviennent également pour la réfection des communs situés au premier étage. Il restera dès lors à faire la réfection de l'appartement d'une surface de 60m² environ, située au-dessus de la boulangerie. Ces travaux seront réalisés en fonction du projet commercial retenu courant février.

Lancement d'une étude de faisabilité d'une chaudière bois à granulés pour l'école

La Municipalité a confié au bureau d'études BETDI, une mission d'étude de faisabilité pour l'installation d'une chaudière bois à granulés pour l'école. Cet équipement viendrait remplacer une chaudière fioul à bout de souffle et chaufferait également toute la partie maternelle actuellement desservie par du chauffage électrique. Nous avons souhaité intégrer la salle Kejadenn dans cette étude puisqu'il nous est trop fréquemment remonté qu'il y fait froid. A noter que le taux de subventionnement de cette opération est de 70%.

Travaux de réfection du rez de chaussée de la maison des anciens

Les travaux sont maintenant pratiquement terminés. Il reste les plinthes à coller et les rideaux à reposer. Le renforcement de l'isolation des plafonds, comme le remplacement de la porte côté rue sont également programmés dans les prochaines semaines. Enfin cette salle disposera d'un vidéo projecteur au plafond, ce qui facilitera très probablement le déroulement des nombreuses réunions qui s'y déroulent.

L'éclairage de Noël

Les agents ont pris soin de le répartir le plus judicieusement possible. Pour rappel, les lampes utilisées sont des lampes à leds, très économes en énergie. Un magnifique sapin vient compléter cet aménagement sur la place de la salle Kejadenn.

► Cérémonies mémorielles

Hommage au Médecin-Capitaine Eric Dorléans, dimanche 3 novembre 2019

L'hommage rendu au Médecin Capitaine Eric Dorléans, tué à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine, ex-Yougoslavie, le 22 juillet 1995 lors du bombardement de son unité a rassemblé élus, militaires, associations patriotiques et membres de la famille.

Eric Dorléans passait beaucoup de temps à Logonna, il y repose pour l'éternité, son nom est gravé sur le Monument aux Morts depuis le 11 novembre 2011, et un rosier de la mémoire est dorénavant planté près de la statue du Poilu, face au monument aux morts.



Une stèle en hommage à tous les Anciens Combattants

Le 11 novembre permet de se souvenir du sacrifice des civils et militaires décédés lors des conflits et attentats.

Une stèle vient d'être inaugurée afin de rendre hommage à tous les combattants, civils et militaires, revenus des différents conflits, mais dans quel état pour certains d'entre eux !

Des millions de soldats blessés, estropiés, traumatisés, gazés ou malades sont rentrés chez eux, mais aucun signe ou plaque ne relate leurs efforts pour maintenir la paix ou protéger les intérêts de la France dans le monde.

C'est désormais une belle stèle en pierre de Logonna bien sûr, qui rappellera à chacun que des soldats se sont battus pour notre liberté. Le Devoir de Mémoire est l'affaire de tous, la paix n'est jamais acquise définitivement.

Merci aux anciens et aux nouveaux du Conseil Municipal des Jeunes, d'avoir animé cette belle inauguration et bravo aux employés des Services Municipaux.



► Enfance et jeunesse - Vie sociale



Maison d'Assistantes Maternelles

Depuis avril 2017, la M.A.M. « A P'tits Pas » accueille 8 jeunes enfants accompagnés par 2 assistantes maternelles. Dans l'espace aménagé pour permettre aux plus petits d'évoluer à leur rythme, Odile Le Tennier et Julie Mazier proposent un accueil individualisé de l'enfant.

En grandissant au sein d'un petit collectif, les enfants apprennent à vivre et s'épanouir avec les autres.

N'hésitez pas à les contacter, une place est disponible à partir de janvier 2020 !

Odile Le Tennier : 06 73 61 85 22 / asso.apispas@laposte.net

LOG'ADO

Il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année...
Le programme des vacances d'hiver est visible sur le site de l'association : www.logado.fr ou le facebook Log'ado.

VACANCES D'HIVER

Ouverture du lundi 17
au vendredi 28 février 2020

« Clarifier votre projet de vie pour bien vieillir »

Ateliers participatifs gratuits

Vendredis 24 et 31 janvier de 9h30 à 12h30

Ecopole Vern ar Piquet à Daoulas

Inscription : 06 08 24 48 86 / toucheb.com
(nombre de places limitées)

BAROMÈTRE « PARLONS VÉLO »

Le vélo : une des préoccupations des Logonnais(es)

Les résultats du baromètre « Parlons vélo » des villes cyclables 2019 viennent d'être publiés. Avec plus de 184 000 réponses, soit + 63% par rapport à l'édition de 2017, le baromètre « Parlons vélo » des villes cyclables est la plus grande enquête jamais menée en France et dans le monde auprès des usagers du vélo.

Cette enquête a été réalisée par la FUB (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette) avec le soutien du Ministère de la transition écologique et solidaire, de la Délégation à la sécurité routière, du projet Vélogistique et de Bemobi.

Pour rappel, le président de la FUB est Olivier Schneider que nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de notre balade conférence vélo en août 2019.

Cette enquête s'adressait à tous les cyclistes de France, et à celles et ceux qui souhaitent le devenir. Elle comprenait une série de questions classées en cinq catégories : sécurité, confort, ressenti général, importance des vélos, stationnement et services.

La participation massive des centres urbains, mais aussi des petites communes rurales, confirme que le vélo peut devenir un vrai sujet dans les politiques

de déplacement puisque qu'il existe une forte demande émanant des habitants.

Cependant, bon nombre d'entre nous hésitent à prendre le vélo pour plein de raisons : peur de se le faire voler, difficultés de stationnement, météo non adaptée et surtout, effrayés par l'absence d'aménagements cyclables sécurisés....

En 2017 aucune commune du pays de Landerneau n'avait été qualifiée .

Cette année, l'enquête place notre commune au rang de 6^{ème} sur la Bretagne (35 réponses /1000 habitants *Le Télégramme du 14 décembre*).

A titre de comparaison,

Ville	Population	Réponses
Pont de Buis	3 874	1
Guingamp	6 899	59
Baud	6 254	2
Crozon	7 534	77
Logonna-Daoulas	2 120	74

Les initiatives locales devraient se trouver ainsi renforcées . Beaucoup d'idées sur le sujet apparaissent aujourd'hui pour donner au vélo la place qu'il mérite dans les modes de déplacement modernes et durables. Accompagner cette évolution par des projets novateurs comme des ateliers d'auto-réparation, des balades dominicales groupées, des bourses aux vélos, le développement des locations en été... est un programme à lui tout seul.

La collecte du verre : un enjeu économique

Matériau pionnier des collectes sélectives en France, le verre est aussi un matériau économique à collecter et à recycler, recyclable à l'infini sans perte de qualité. Des améliorations peuvent encore être réalisées pour augmenter son recyclage. En effet, **en moyenne encore 3 bouteilles, pots ou bocaux sur 10 sont jetées avec les ordures ménagères.**

Aussi, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas lance un défi à la population sur le tri des emballages en verre avec son opération : « Verre plus de solidarité » ! Si les emballages en verre sont triés et déposés dans les colonnes spécifiques à la collecte du verre, **1€ par tonne collectée** sera reversé à l'association « Grain de sel ». Ainsi, le geste de tri ne sera pas seulement un geste environnemental, mais également un geste solidaire.

Bon à savoir

Sur la CCPLD, Le coût du traitement du verre non trié et mis dans les ordures ménagères se monte à **227€** la tonne.

Le coût du verre trié, subvention d'éco emballage et revente comprises : **17.17 €** la tonne



► ENVIRONNEMENT

Le repos des oiseaux migrateurs à Logonna-Daoulas

Depuis 2009, la commune de Logonna-Daoulas est au cœur du site Natura 2000 « Rade de Brest, baie de Daoulas, anse de Poulmic ».

L'un des enjeux majeurs sur ce site est la préservation des oiseaux hivernants, en particulier dans l'anse de Penfoul, considérée être un site d'intérêt majeur pour le repos et l'alimentation de plusieurs espèces d'oiseaux hivernants relativement rares et protégées au niveau national (spatules blanches, courlis corlieux, chevaliers guignettes, canards siffleurs, bécasseaux variables...).

La fermeture temporaire ldu sentier côtier pendant la période la plus sensible, à savoir du 1er décembre au 1er mars vise à protéger ces oiseaux qui ont de plus en plus de difficulté à trouver des havres de tranquillité indispensables à leur survie. Il nous reste beaucoup d'autres lieux de promenade, laissons cet espace aux oiseaux le temps de l'hiver.



© Yves Le Bail - Emmanuel Hédel

Chardonneret élégant

Sittelle Torchepot

Mésange Bleue

EN BRETAGNE HISTORIQUE

SAMEDI 25 JANVIER 2020
DIMANCHE 26

Comptez les oiseaux de votre jardin !

Logo: Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (G.E.O.C.A.)

Logo: Bretagne Vivante (Une voix pour la nature)

Les 25 et 26 janvier les associations Bretagne Vivante et Géoca, vous propose de prendre une heure pour observer les oiseaux de vos jardins !

Dans toute la Bretagne historique, l'opération « Oiseaux des jardins » permet de recenser les espèces fréquentant nos jardins en hiver. Une initiative qui permet de connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs.

Envie de participer ? Choisissez un lieu d'observation (votre jardin, un parc, seul ou entre voisins...) et notez, pendant une heure, tous les oiseaux que vous pourrez y voir. Mésange bleue, moineau, merle noir...

Vous avez des doutes sur l'identification d'une espèce ? Bretagne Vivante et le Géoca mettent à votre disposition un lexique illustré des espèces les plus courantes pour les identifier.

Boîtes à outils et formulaire d'observation :
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

REMORQUE DECHETS VERTS

JANVIER

04/01 : LE COSQUER
11/01 : GORREQUER
18/01 : LE MENGLEUZ
25/01 : TERRAIN DE FOOT

FEVRIER

01/02 : PLACE DU MARCHÉ
08/02 : KERJEAN-KERLIVER
15/02 : LE COSQUER
22/02 : GORREQUER
29/02 : LE MENGLEUZ



Rencontre avec Hervé BELLEC

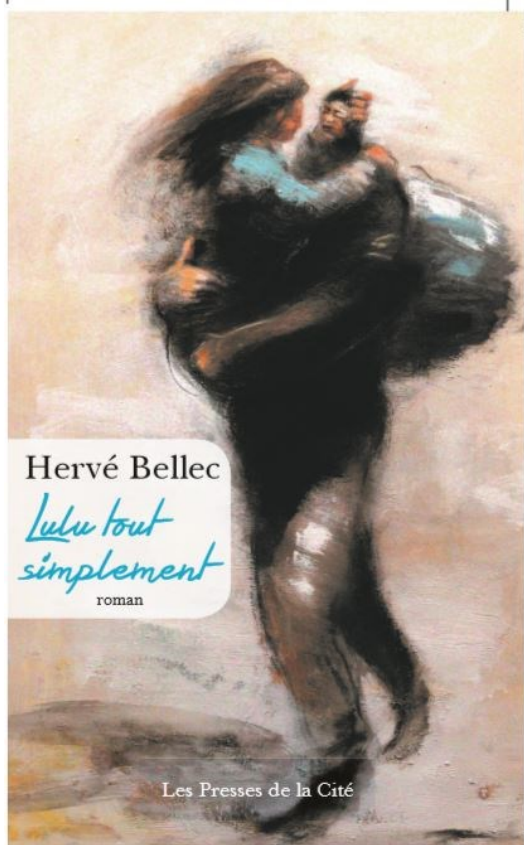
Hervé Bellec est de retour à Logonna avec son nouveau roman « Lulu tout simplement », qui paraîtra jeudi 13 février aux éditions Presses de la Cité.

Cela fait 10 ans qu'Hervé Bellec a l'habitude de nous plonger dans l'univers breton et finistérien, avec humour et tendresse. Fiction et inspiration du réel se côtoient bien souvent...

Avec « Lulu tout simplement », l'auteur nous plonge dans l'univers de Lulu, son histoire d'amour et ses pèlerinages par procuration, ses marches rémunérées par ses clients...

Lecture, genèse du roman, travail de l'écrivain, sa résidence à l'Aber Wrac'h, vous pourrez tout connaître en échangeant avec Hervé Bellec,

Mardi 18 février à 18h - salle du Conseil de la mairie.



Vide-dressing

en soutien

à la famille de Rada et Muzo

Petite restauration sur place
Dim. 26 Janvier
De 9h à 16h - Salle Kejadenn
Logonna-Daoulas

Contact et inscriptions : 06 77 05 17 19

4 - 5 Avril 2020

Connaissance de soi
Santé au naturel
Sérénité
Détente
Nature
Zen

SALON

Bien-Être

Entrée libre

Logonna-Daoulas

Ateliers
Exposants
Conférences

Salle Kejadenn
www.logonna-daoulas.bzh

EXPOSITIONS

Nina Georgieva KOSTOVA et Vasil Iliev VASILEV Du 27 janvier au 4 février

En ce début d'année 2020, nous avons le plaisir de recevoir deux artistes bulgares. Vasil et Nina, installés de façon périodique à Logonna, s'intéressent à la vie locale et ses activités culturelles. Ils s'adonnent à l'art depuis leur jeune âge, deux styles et genres différents, natures mortes et peinture semi-abstraites, qui cohabitent pour nous donner leur propre représentation du monde. Nous aurons le plaisir de découvrir leur univers pictural à la salle du Conseil de la mairie du 27 janvier au 4 février.

Le vernissage se déroulera samedi 25 janvier à 11h30.

Jérôme CATREVAUX, peintre-plasticien Du 17 février au 30 mars

Le peintre Logonnais exposera à la salle du Conseil de la mairie, du 17 février au 30 mars. Le vernissage sera organisé vendredi 6 mars à 18h30.

Un sentier non balisé et accidenté

« Au démarrage, il y a le dessin, la composition : une figuration qui ne me satisfait pas la plupart du temps.

Les choses se précisent lorsque je commence à travailler sur une impression liée à l'atmosphère, la lumière ou mon état d'esprit lorsque j'ai découvert le lieu représenté. Amener ainsi le spectateur à partager mon ressenti. La peinture comme première étape quasi-systématique. Mais c'est insuffisant.

Il m'est alors nécessaire de triturer le travail en chantier par différentes opérations plastiques : grattage, ponçage, scarification, rajout de nouvelles couleurs. Ces opérations peuvent se répéter sur un temps plus ou moins long jusqu'à ce qu'il y ait une surprise, bonne de préférence. Malheureusement, ce n'est pas systématique.

L'aboutissement du travail n'est probablement pas très loin. Deux choix, plutôt trois, s'offrent à moi : j'ai trouvé une voie qui me convient et je peux aller au bout de l'œuvre ; je n'ai pas trouvé cette voie je choisis alors de laisser le travail de côté pour le reprendre plus tard. Choix plus radical correspondant à une impasse : la destruction. Passer à autre chose.

Finalement, faire une peinture ressemble à la vie en général, c'est une question de cheminement, de recherches, d'expérimentations et... de choix. »

**Jérôme Catrevaux, artiste-plasticien,
Logonna-Daoulas, 07 82 52 40 18
Travaux visibles chez moi
et à la galerie L'Atelier, rue Navarin à Brest,**



EXPO

Peintures de

NINA KOSTOVA & VASIL VASILEV

Mairie de Logonna-Daoulas
du 27 janvier au 4 février 2020

